

Genay, le 05 novembre 2024

Bureau :
Direction du Groupe Scolaire

Affaire suivie par :
Monsieur Nicolas PELUD

Tél : 04 78 91 35 24
Mél : ce.0691628v@ac-lyon.fr

220, Rue des Ecoles
69 730 Genay

à

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
Madame le Maire de la commune de Genay,
Madame l'Adjointe aux Parcours de Vie,
Madame la Directrice Générale des Services,
Madame la Responsable aux Parcours de Vie,
Mesdames et Messieurs les Enseignants de l'école,
Mesdames et Messieurs les A.E.S.H. de l'école,
Mesdames les Représentantes du Réseau d'Aide de la Circonscription,
Mesdames et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 05 NOVEMBRE 2024

Constitution du Conseil d'Ecole :

- **Municipalité** : Mme SAVIN (Adjointe Parcours de Vie)
- **D.D.E.N.** : /
- **Enseignants** : Mme MONOT – Mme FERINO – Mme CHOVET – Mme NEGRE – Mme GUILLOT – Mme SZTYKGOLD – Mme SCALA – Mme DELAIRE – Mme GIRAUD – Mme GAILLARD – Mme LOISY – M. SALIER – Mme VIALLE – Mme ROUSSET – Mme DURAND
- **A.E.S.H.** : /
- **Représentants du Réseau d'Aide** : /
- **Représentants des parents** : Mme COPPET – Mme GRISARD – Mme DAUNIS – Mme PERRIER-GROS-CLAUDE – Mme THIALLET – Mme ROME – Mme DUNA – Mme FAYARD – Mme PONT – M. TAWOFAING

* * * * *

Cette séance du premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2024/2025 débute à 18h30.

*** - Informations sur la rentrée scolaire 2024-2025**

* - **Les élections des représentants des parents des élèves** : Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu la semaine du vendredi 11 octobre 2024. A l'issue du vote, les 14 sièges des représentants ont été attribués à l'unanimité aux parents de la liste unique AGAPE avec une participation importante de **62,59** % des électeurs. M. PELUD souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves au sein du Conseil d'Ecole.

↳ - Liste des représentants titulaires :

• Mme COPPET Elodie	• Mme ALONSO Sophie
• Mme DUNA Elena	• Mme DAUNIS Céline
• Mme GRISARD Mélissa	• Mme JOUBERT Camille
• Mme CARRIE-SOULAGE Hélène	• Mme PERRIER-GROS-CLAUDE Aurore

• Mme DEVAUX Sylvana	• Mme THIALLET Elodie
• Mme FAYARD Camille	• M. GRIGNY Romain
• Mme PONT Emeline	• M. TAWOFAING Freddy

Les familles peuvent entrer en contact avec les représentants des parents d'élèves par mail à : agape_genay@yahoo.fr

* - **L'équipe Educative du Groupe scolaire** : Cette année voit l'arrivée de nouveaux enseignants dans le Groupe Scolaire.

- Classe de CE₁ : Mme ROUSSET Léa nommée à titre provisoire ;
- Classe de CM₁ : Mme GILLET Charline nommée à titre provisoire en complément du mi-temps de Madame Durand Julie ;
- Classe de CE₂ : M. JOSSERAND Pascal nommé à titre provisoire en complément du temps partiel de Madame Szytkgold Annabelle ;
- Classe de CE₂ : Mme VIALLE Audrey nommée à titre définitif.

↳ - **Équipe d'A.E.S.H.** : l'école compte à ce jour 3 temps pleins et 1 mi-temps pour assurer la prise en charge des élèves avec compensation humaine (Mme Marie-France CANTE, Mme Estelle ROSIER, M. Christophe DEVIENNE et Mme GRADANTE Lola). Les dotations sont actuellement couvertes. A cela s'ajoute le poste d'accompagnement intégré à la classe ULIS, poste assuré par Mme FERREOL Corinne. M. PELUD salue le professionnalisme et l'implication quotidienne de l'équipe d'AESH pour l'accueil des élèves à besoins particuliers.

* - **Présentation du RASED** : Le RASED du secteur est composé d'une Psychologue scolaire (Mme PLOUZEAU Valérie), d'une enseignante spécialisée E (Mme DUFOUR Lucile) et d'une enseignante spécialisée G (Mme FOURNIER Nathalie).



Le RASED C'est quoi?

C'est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.



Il se compose d'une Psychologue de l'Éducation Nationale, d'une enseignante spécialisée à dominante relationnelle (maître G) et d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E). Ces membres de l'équipe pédagogique interviennent sur temps scolaire et gratuitement, auprès des élèves d'école maternelle et élémentaire qui rencontrent des difficultés scolaires persistante et durable.

Psychologue de l'Éducation Nationale

Mme PLOUZEAU Valérie

Modalité de travail:

Auprès des enfants:

Écoute, entretiens, suivis, bilans...

Auprès des familles:

Entretiens, propositions de suivis, lien avec les suivis extérieurs, réflexion sur la scolarité

Auprès des enseignants: lien réflexion commune

L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique

Mme DUFOUR Lucile

Modalité de travail:

Co-intervention dans les classes

Aide en petits groupes au sein de la classe ou en dehors.

Co-construction et co-réflexion

avec l'équipe enseignante du projet d'aide. Croisement des regards.

L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle

Mme FOURNIER Nathalie

Modalité de travail:

Co-Intervention dans les classes

Aide en petits groupes en dehors de la classe.

Aide individuelle

Co-construction et co-réflexion avec l'équipe enseignante du projet d'aide. Croisement des regards.

Travail avec les familles

- **Le rôle du maître E** est d'apporter une aide spécifique lorsque la mise en place d'une pédagogie différenciée en classe ne suffit pas. Le travail avec les élèves se fait soit en classe, soit en petits groupes à raison de séances de 45 minutes, 1 ou 2 fois par semaine. Le travail s'effectue avec des élèves du cycle II en priorité, mais pas seulement.

- Le psychologue scolaire intervient rapidement sur demande des enseignants et ce avec l'accord des parents : soit lors d'un entretien avec l'enfant puis les parents, soit lors de commissions éducatives, soit d'une ESS (Équipe de Suivi de Scolarité) pour les enfants relevant du champ du handicap. Le psychologue est parfois amené à faire des observations en classe, toujours avec l'accord des parents. Il peut faire passer des tests, afin d'élaborer des dossiers de prise en charge. Il s'en suit un entretien avec les parents et l'enfant, puis parfois un travail avec l'enfant. Il n'y a pas de suivi sur le long terme, il se fera plutôt avec un professionnel extérieur. Le but est de trouver des solutions. Ce qui est dit au psychologue relève du secret professionnel, il discute avec l'enseignant uniquement des difficultés cognitives de l'enfant, c'est-à-dire ce qui peut aider lors des apprentissages.

* - **Les effectifs du groupe scolaire** : A la date du Conseil d'École, le groupe scolaire compte à ce jour 352 élèves. Les effectifs se répartissent de la manière suivante :

<i>Classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Classes</i>	<i>Effectifs</i>
• CP	23	• CE ₂	26
• CP	22	• CE ₂	26
• CP	22	• CM ₁	29
• CE ₁	24	• CM ₁	29
• CE ₁	24	• CM ₁ -CM ₂	13/12 = 25
• CE ₁	24	• CM ₂	26
• CE ₂	26	• CM ₂	28
• ULIS	12	• Total	354

↳ - **Enfants relevant du champ du handicap** :

- 14 enfants avec une notification MDPH dont 5 notifications individuelles et 9 mutualisées
- 2 enfants avec une scolarisation partielle

↳ - **Les prévisions d'effectifs** : Une campagne périodique de prévision des effectifs est en cours afin de préparer la rentrée scolaire 2025-2026. Par glissement générationnel, avec le départ de 66 CM₂ pour le collège et l'arrivée prévue de 63 élèves actuellement scolarisés en GS et 5 élèves scolarisés en dispositif ULIS, l'école élémentaire pourrait compter alors 356 élèves, sachant que le seuil de fermeture pourrait être envisagé à partir de 338 élèves.

Ces données ne tiennent pas compte des éventuelles prolongations de cycle qui pourraient être proposées à certains élèves de CM₂ (ce qui est rare), ni des départs non annoncés, ni des arrivées ponctuelles ou prévues suite à la livraison de logements sur la commune.

* - **Les actions pédagogiques de cette année scolaire**

a) - **Un parcours culturel et artistique en lien avec notre Projet d'École dont le fil conducteur sera le « Conte » et « Le Vendée Globe » :**

- Projet « Ecole et cinéma » pour toutes les classes de l'école.
- Projet « Le cercle des enfants conteurs » pour les classes de CP de Mme Ferino et Mme Monot
- Projet « ABC : L'école en image » pour la classe de CP de Mme Guillot sur la semaine du 17 au 21 février 2025
- Projet « Marathon de la danse » et l'intervention de danseurs professionnels pour les classe des CE₁ de Mmes Rousset, Nègre et Durand + CM₁ de Mmes Scala et Delaire + CM₁/CM₂ de Mme Chovet
- Projet « Pôle en Scène » dans le cadre du Marathon de la danse pour les classes de CM₁ de Mmes Scala et Delaire avec le spectacle « Blob » de la Cie Testudine à l'espace Albert Camus de Bron
- Projet « Chut ! Une Pomme ! » et théâtre toute l'année pour les classes de CM₂ de Mmes Giraud et Gaillard au Radiant-Bellevue de Caluire et Cuire
- Projet « Les arts du mouvement » pour les classes de CE₁ de Mme Nègre, Rousset et Durand + CM₁ de Mmes Scala et Delaire

- Projet « Classe Découverte : Sport & Nature » du 14 et 18 avril 2025 pour les classes de CE₂ de Mmes Szytkgold et Vialle et la classe de CE₂ de M. Salier
- Projet « Création et enregistrement de Musiques électro-acoustiques » des classes de CM₂ de Mmes Giraud et Gaillard
- Projet « Pratique de la Voile » pour les classes de CM₂ de Mme Giraud + CM₂ de Mme Gaillard + CM₁/CM₂ de Mme Chovet
- Marché de Noël le jeudi 19 décembre
- La soirée « Viens jouer avec moi » : date encore à confirmer

b) - Projets à thèmes du « Vallon des Torrières » :

- Projet « Balade contée en nature » - Mme Rousset + Mme Nègre + Mme Durand
- Projet « Graines d'agriculteurs » - Mme Ferino + Mme Guillot + Mme Monot
- Projet « Le changements climatique et nous » - Mme Chovet + Mme Giraud + Mme Gaillard
- Projet « Étude d'un écosystème dans le Vallon des Torrières » avec visite du centre de traitement des déchets Paprec - Mme Scala + Mme Delaire

c) - Un Projet d'action artistique : Projets d'action musicale mené en co-animation avec notre intervenante municipale en Musique, Madame Agnès EPITALON :

- « Conte-moi la mer » - Toutes les classes de CP et CE₁
- « Création de productions sonores en écoute électroacoustique » - Les classes de CE₂ + CM₁ + CM₂
- « Création d'une œuvre électroacoustique » - les classes de CM₂
- Projets en lien avec l'école de musique « La Cécilienne » : Présentation d'instruments de musique en début d'année et participation à des spectacles en cours d'année (projet en construction).
- Projet « Exposition immersive : ambiance maritime sensorielle » avec l'accompagnement pédagogique de « Patoche » (Patrice Dumont) - les classes de CE₁
- Projet « Théâtre et Molière » - la classe de CM₁/CM₂ de Mme Chovet

d) - Projets disciplinaire :

- Cycle Natation pour les classes de CP des Mmes Ferino, Monot et Guillot + CE₁ de Mme Durand
- Projet « Animation dentaire » pour les 3 classes de CP (date à confirmer)
- L'inscription de certaines classes à l'USEP et « Fête du sport »
- Projet « Scrabble » pour les classes de CM₂ de Mme Giraud, Mme Gaillard, CM₁/CM₂ de Mme Chovet et CM₁ de Mme Delaire
- CM₂ : dans le cadre du Conseil Ecoles-Collège, le projet de visite du collège Jean Renoir a été relancé avec une visite à la journée au cours de laquelle les enfants visiteront les locaux (jeu de piste avec questions), mangeront au self et participeront à une activité pédagogique en classe.
- Inscription au Rallye Maths de circonscription pour les classes de CM₂, CM₁/CM₂ et CE₁

* - Bilans financiers :

a) - Le bilan financier de la Coopérative Scolaire « OCCE » : Le 20 septembre 2024, M. Pelud, mandataire de la coopérative, a présenté de plan financier de la Coopérative à une enseignante de Cycle II, une enseignante de Cycle III et une AESH. Ce bilan fait état d'un reliquat financier annuel de 14 938,65 €. Conformément à l'accord passé avec la Mairie de Genay et afin de simplifier les procédures de gestion, la coopérative de l'école se charge dorénavant du paiement des différentes activités culturelles, sportives et éducatives (projets divers, cycle voile, transport piscine, classes découvertes, etc...).

b) - Pour cette rentrée scolaire :

- a. Participation des familles à notre Coopérative : 2 704,00 €
- b. 23 % de non-participation. Un petit rappel / sensibilisation sera fait cette semaine aux familles qui n'ont pas participé.

b) - Le fonctionnement financier de l'école :

Projet budgétaire proposé par M. Pelud à la Mairie de Genay :

- 21 702 € pour les dépenses de fonctionnement courant des classes,
 - environ 7 000 € pour le Cycle Piscine des élèves de CP,
 - 14 850 € pour les différents projets pédagogiques dont classe découverte, cycle voile et projets divers
 - 06 030 € pour le transport des différents projets dont le cycle voile, le cycle piscine et projets divers
- ↳ = 49 582 € de fonctionnement global en gestion directe pour 28 702 € et 20 880 € en gestion OCCE.

c) - Le « Sou des écoles » : Cette année, le « Sou des Ecoles » a décidé d'allouer une enveloppe d'environ 10 000 € à l'école élémentaire pour les différents projets qui seront menés cette année scolaire.

L'ensemble des budgets de fonctionnement alloués par la Mairie mais aussi « Le Sou des écoles » et la Coopérative Scolaire sont conséquents et permettent d'élaborer un projet artistique et culturel riche et varié, avec des actions de qualité. M. Pelud remercie très sincèrement l'ensemble des acteurs financiers qui œuvrent pour la réussite et l'accomplissement des enfants de Genay.

✱ - Sécurité

1. Alerte incendie (elles doivent être au nombre de 2 à 3 par an) :

- Bâtiment A : le premier exercice a eu lieu le mercredi 18 septembre à 09h45, avec l'évacuation de tous les élèves en 2'10.
- Bâtiment B : le premier exercice a eu lieu le mercredi 25 septembre 2024 avec l'évacuation en bon ordre de tous les élèves en 1'30.
- Les prochains exercices seront réalisés courant janvier 2024, cette fois-ci les élèves ne seront pas prévenus. Enfin, un dernier exercice sera réalisé avant la fin de l'année scolaire sans que la communauté éducative soit avertie.

↳ - Plan d'action : organiser une évacuation grandeur nature avec l'intervention des services d'urgence-incendie (pompiers) pour :

- Mettre à l'épreuve notre plan d'évacuation-incendie en variant les scénarii,
- Sensibiliser davantage les élèves au protocole d'urgence-incendie,
- Permettre aux pompiers de s'approprier les locaux scolaires pour améliorer leur éventuelle intervention.

2. P.P.M.S. : L'objectif général des différents exercices des Plans Particuliers de Mise en Sécurité est de développer chez nos élèves une culture et des réflexes face à une situation particulière qui se veut incertaine et très aléatoire : « Prévoir l'imprévisible ». Des protocoles ont été élaborés et doivent être régulièrement mis à l'épreuve. Un exercice d'alerte « Attentat/Intrusion » a été organisé conjointement avec l'école maternelle le 09 octobre 2024. Un travail préparatoire a été réalisé avec les services de Police Municipale afin d'évaluer la pertinence du protocole et permettre aux d'agents d'appréhender la situation. Au préalable, un mail d'information a été envoyé aux familles pour les informer de l'exercice. Le protocole du PPMS « Risques Majeurs » sera lui évalué le jeudi 21 novembre 2024 avec le déclenchement d'une nouvelle alerte en vue d'un confinement long.

3. Questions des Représentants des Parents d'Élèves à l'école

a) – Papiers à remplir par les parents : privilégier « Parents1 / Parents 2 » plutôt que « Père / Mère » :
Les fiches de renseignements donnés en début d'année respectent cette terminologie. M. Pelud vérifiera les « Fiches d'urgence » qui peuvent encore contenir les notions « Père/Mère » et y apporter les modifications nécessaires.

Du côté de la Mairie, sur les documents existants et notamment le "Dossier unique", il est noté "Représentant 1" et "Représentant 2", idem pour Concerto. L'intitulé « Madame » « Monsieur » qui apparaissait encore sur les fiches d'inscription scolaires vient d'être modifié et n'apparaîtra plus désormais.

b) – Quelles latitudes sont mises en place pour permettre aux enfants d'aller aux toilettes sur le temps scolaire ?

Chez les petits, la problématique ne se pose pas, les toilettes étant dans l'environnement proche des classes. En revanche, dans le bâtiment A (CE₂ à CM₂), les toilettes sont à l'extérieur des locaux scolaires. La sécurité des élèves nous impose d'avoir une vigilance à cet égard. Autoriser les élèves à aller aux toilettes pendant le temps de classe, c'est ne plus avoir de contrôle de sécurité sur eux, et ils ouvrent les portes d'accès du bâtiment qui doivent normalement rester fermées. Les toilettes restent un lieu difficilement contrôlable, les grands sont alors autorisés à y aller seuls afin d'éviter les jeux hors de contrôle des adultes (bourrage des toilettes avec du papier toilette, lancer de boules de papier au plafond, etc.). Les élèves sont invités à aller aux toilettes pendant les temps de récréation. Mais les élèves restent des enfants ... le jeu prime sur tout, ils oublient d'y aller et se trouvent gênés sur le temps de classe. Il faut aussi savoir que lorsqu'un enfant demande à aller aux toilettes, les demandes se multiplient aussitôt empêchant alors les enseignements en classe. Il est bien évident que les urgences sont acceptées, pour les enfants malades par exemple, Il y a aussi des moments où une souplesse est accordée aux élèves, en début d'après-midi lors du retour du service de cantine.

c) – Est-ce qu'il existe un programme de prévention pour prévenir la maltraitance sur les enfants et l'appropriation de son corps ?

Il n'y a pas de programme bien défini à proprement parlé sur ce sujet précis. Cette notion est abordée lors de situations particulières qui contextualisent auprès des enfants l'approche thématique, elles donnent du sens au travail qui est ensuite mené. Des notions s'en approchant sont abordées dans le cadre de l'enseignement de l'Éducation Morale et Civique : le respect de soi et des autres, l'empathie, le respect de son corps et de celui des autres (mon corps c'est mon corps, le consentement mutuel), l'éducation affective, ...

✱ - Communication avec la Municipalité

✱ - **Doter les écoles de Genay d'une plate-forme collaborative « Laclasse.com »** : Dans le cadre des préconisations faites à la suite de l'Évaluation d'École de l'année dernière, les directions des écoles de Genay ont souhaité pouvoir bénéficier d'une plate-forme éducative et collaborative afin d'améliorer encore la communication interne de l'école mais aussi avec les familles en leur proposant une plate-forme unique de communication et d'échange (Blog, LSU, Cahier de Texte, documents partagés avec la classe, ..., le tout regroupé en un seul endroit). La Mairie de Genay a immédiatement validé le projet et financé l'accès à la plate-forme. Un plan de formation a été élaboré. Une première phase de formation a été dédiée aux directeurs de la commune, le plan de formation accompagnera les enseignants dans le courant de l'année. Une information sera faite aux familles dans lorsque l'outil sera maîtrisé.

✱ - **Un dictionnaire pour mon entrée au CP** : Le départ en 6^e de nos élèves de CM₂ s'accompagne d'une cérémonie au cours de laquelle sont offerts un dictionnaire d'anglais et un livre répondant à toutes les interrogations que peuvent se poser les enfants avant leur entrée au collège (« Bonjour la 6^e »). Mais l'entrée en CP est aussi une grande étape pour nos élèves. La Mairie de Genay a alors souhaité donner une dimension nouvelle et cérémoniale à cette entrée en CP en offrant aux élèves un dictionnaire adapté à leur âge. Un grand merci à la Mairie pour cette attention qui a été très appréciée par l'équipe enseignante mais aussi les élèves et les parents.

✱ - **Le Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)** : La campagne pour la constitution du nouveau CME a été menée la semaine avant les vacances scolaires. Sur les 71 dossiers demandés par les élèves, seuls 19 dossiers ont réellement été rendus cette année. Les élections ont eu lieu le jeudi 7 novembre 2024 pour une installation du Conseil lors de la cérémonie du 11 novembre à 11h00 avec la remise des écharpes tricolores. La mairie remercie l'équipe enseignante qui a soutenu l'organisation de ce moment démocratique. Les représentants des parents d'élèves souhaitent une communication préalable afin de pouvoir engager un échange avec leurs enfants, se projeter sur ce que cela implique et soutenir ainsi ce projet très intéressant.

* - **Un bilan technique des postes informatiques** : Un contrat a été signé avec un nouveau prestataire informatique. Un diagnostic a été fait pour les écoles, diagnostic qui a permis de connecter les 5 postes de la Salle Calypso, une remise à niveau de la salle informatique et le changement du disque dur de l'ordinateur de direction qui arrivait en fin de vie.

* - **Questions des Représentants des Parents d'Elèves à la Mairie**

a) Suivi de l'aménagement des équipements : pouvons-nous avoir un état de lieux du projet de nouveau « Groupe Scolaire » y compris la « réhabilitation » du restaurant scolaire ?

Le prestataire qui sera en charge des travaux sur les bâtiments de restauration scolaire mais aussi la végétalisation des cours des écoles a été choisi. Il s'agit du cabinet d'architectes « L'atelier des vergers ». Le travail préalable au lancement des grands travaux va pouvoir commencer, des études obligatoires restent encore à effectuer. Il y aura aussi une phase de consultation des usagers (adultes et enfants) sur l'ensemble des domaines. Le permis d'aménagement va suivre et les travaux devraient pouvoir débiter avant la fin de l'année 2025.

Pour les bâtiments de restauration scolaire, il y aura restructuration avec revalorisation thermique, extension des locaux et création d'une salle polyvalente à l'étage.

Pour les cours des écoles, il y aura création de 2 préaux et un réaménagement des cours.

b) Taux d'occupation des temps périscolaires / restaurant scolaire / TAP ?

En prenant le mois de novembre comme référence :

- 324 enfants sont inscrits aux TAP soit 90 % des élèves

- 273 enfants mangent à la cantine soit 75,8 % des élèves

- de 16h30 à 17h45, il y a 150 enfant à la garderie et 97 en étude soit 68,60 % des élèves

- à partir de 17h45, il y a 52 enfants soit 14 % des élèves

- il est rappelé la gratuité des temps périscolaires sur Genay jusqu'à 17h45

Problématique liée aux places de cantine : Il y a un certain nombre d'enfants qui sont inscrits tous les jours et qui ne viennent pas. Cette situation gêne la gestion de la cantine. Une pénalité a été mise en place pour limiter ce phénomène mais certaines familles préfèrent payer pour garder leur inscription par sécurité plutôt que de libérer leur place. La mairie de Genay est encore dans une gestion pédagogique de cette problématique, une certaine souplesse est toujours assurée auprès des familles. Mais cette problématique se retrouve aussi pour les inscriptions aux temps périscolaires, problématique qui bloque toutes les familles, certains se retrouvent sans place à la cantine ou au périscolaire. Il est rappelé aux parents qui ne mettent pas leur enfant inscrit au périscolaire ou à la cantine qu'ils doivent prévenir la mairie pour libérer des places.

c) Inscription au Centre Aéré pendant les vacances scolaires : à chaque vacance, il n'y a des problèmes techniques au moment de l'ouverture des inscriptions, une action peut-elle être mise en œuvre ?

Des difficultés sont soulignées par les parents d'élèves pour l'inscription de leur enfant le premier jour. Le portail famille ne fonctionne pas comme prévu le premier jour dès 08h30, ce qui est source de grand stress pour les familles sachant que l'ordre d'inscription définit l'accès ou pas aux services du Centre Aéré. Les parents d'élèves demandent s'il est possible de revoir le système informatique d'inscription ou qu'une autre procédure soit envisagée.

Réponse de la Mairie : Les difficultés devraient diminuer avec la mise en place du logiciel « Concerto ». Une des problématiques est liée à la connexion des parents qui débute à 08H00 alors que le logiciel est prévu pour 08h30. Des essais sont effectués avant l'ouverture des inscriptions pour vérifier la fiabilité du système.

Site officiel du Groupe Scolaire

- Adresse du Site : <https://ecole-cousteau-genay.blog.ac-lyon.fr/>

La séance du Conseil d'École est levée à 20h25 après épuisement des points de l'ordre du jour.



Le Président du Conseil d'École
Nicolas PELUD

